

elle et R. Bay
Bravant par Olby
plate (B)

58.
épidémie de peste
nommé tous les habitants
de VANGEA

**BULLETIN
PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE**

(JUSQU'À 1610)

ANNÉE 1963

Extrait

Pierre Charbonnier. — Le mouvement de la population
dans le village de Bravant (commune d'Olby, Puy-de-Dôme)
du XIV^e au XVII^e siècle

PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1966

LE
MOUVEMENT DE LA POPULATION
DANS LE VILLAGE DE BRAVANT

(COMMUNE D'OLBY, PUY-DE-DÔME)

DU XIV^E AU XVII^E SIÈCLE

■
COMMUNICATION DE M. PIERRE CHARBONNIER
■

Les recherches démographiques rurales antérieures aux registres paroissiaux, lesquels en Auvergne ne commencent généralement qu'au milieu du xvii^e siècle, se heurtent évidemment à l'obstacle de la rareté des documents. Il n'en est pas qui soit véritablement démographique. Cependant une étude minutieuse dans le cadre très restreint d'un village, peut nous apporter quelques éléments, permettre de retracer l'évolution générale. Il faut renoncer à vouloir chiffrer de façon exacte cette évolution. L'élément démographique qui peut être atteint est le « feu », l'exploitation agricole, et non l'individu lui-même. Quel est le rapport entre les deux ? Il est d'autant moins facile à établir, que beaucoup d'exploitations étaient des communautés de biens. Une enquête de 1693, à une époque où ces communautés étaient devenues plus rares, nous donne une moyenne de 6,2 habitants par maison, le maximum étant de 14. Cependant, il conviendra de raisonner plutôt sur les chefs de famille que sur la totalité des habitants.

Le village de Bravant est un gros hameau de la commune d'Olby : 230 habitants en 1836 (1^{er} recensement). L'activité y a toujours été exclusivement agricole. Il se situe de l'autre côté de la chaîne des Dômes dans un milieu de moyenne montagne (environ 800 m d'altitude) mais sur des sols de bonne qualité (marnes du bassin d'Olby et laves anciennes). Sous l'Ancien Régime l'économie de cette région reposait sur le seigle; l'élevage ne jouait comme dans le reste de la

France, qu'un rôle subordonné, moins négligeable peut-être qu'ailleurs grâce aux landes incultivables des cheires volcaniques.

La documentation sur Bravant est exceptionnellement riche pour l'Auvergne. En effet, la seigneurie en appartenait aux religieux prémontrés de l'abbaye de Saint-André à Clermont, dont les archives, bien tenues, nous sont parvenues à peu près intactes ⁽¹⁾. D'autre part, et c'est une autre heureuse exception, seigneurie et village se confondaient; en tout cas, toutes les maisons de Bravant et donc tous les habitants relevaient de Saint-André, alors que très souvent en Auvergne, un village était partagé entre plusieurs seigneurs.

Cette région du bassin d'Olby avait été occupée d'une façon importante à l'époque gallo-romaine. M. G. Fournier, dans sa thèse, la classe dans les régions d'occupation moyenne, rares en montagne. Les noms des villages en « at » : Allagnat, Ceyssat, Nébouzat, et en « y » Olby, en donnent la présomption. Des découvertes archéologiques ont été faites à Olby (statue de Mercure, bains romains). La voie romaine de Clermont à Limoges y passait, il y en a quelques restes à Gelles. Une remarque de structure agraire témoigne aussi de cette ancienne occupation : l'existence certaine d'un assolement triennal et non biennal, comme dans les montagnes du Massif Central.

Un document ⁽²⁾ nous donne la division du finage en trois cultures; de même les baux de métayage prévoient souvent la division des terres selon cet assolement. Cet assolement triennal comportait un seigle la première année, la seconde année était cultivée en avoine ou laissée inculte, la troisième année était une jachère, une « buge ».

Le premier épisode démographique certain est une crise dans la seconde moitié du xiv^e siècle. C'est un phénomène très général qui correspond aux deux grands maux de la Peste noire et de la guerre de cent ans. Cependant les textes que nous avons étudiés ne comportent pas de références aux causes de cette crise.

Il n'est pas facile de trouver des textes d'avant la crise démographique fournissant des renseignements sur la population. Il a bien existé quelques cartulaires, mais ils ne nous sont pas parvenus. Cependant, un document de 1347 ⁽³⁾, qui est la vente d'une rente de 4 setiers de seigle à Saint-André par le seigneur de Murat le Quaire, nous donne le nom de plusieurs habitants de Bravant, qui étaient

⁽¹⁾ Le fonds de Saint-André aux Archives départementales du Puy-de-Dôme; nous abrégons nos références : St-A.

⁽²⁾ St-A. 9 C 8, p 455.

⁽³⁾ St-A. 25 A 39.

tenanciers soit de parcelles grevées de cens, soit de parcelles qui servent de confins.

On trouve donc Jean Bretonnia et ses frères Jean et Etienne, Jean Durand et Gérard Champselme, Gérard, Jean et Guillaume Preveyrat, Jean Chabreyr, Jean et Bernard Vedris, Etienne et Guillaume Roche, Jean et Etienne Lou Johan, Jean Blanc, Jean et Durand Tabornel, Pierre Perol, Pierre Judic, Durand Maler, Jean Maure, soit 13 noms de famille et 22 individus (on en retrouve certains dans d'autres documents contemporains). Cette liste ne renferme pas forcément tous les noms de Bravant. Des communautés de familles paraissent bien exister soulignées par l'expression « les » Preveyrat, « les » Champselme.

En 1414, les religieux font faire un ^{registre des terres} terrier de Bravant ⁽¹⁾; on peut supposer qu'il correspond à une remise en marche de l'économie après une crise nettement perceptible. Les registres de Justice de Bravant, conservés entre 1394 et 1400 ⁽²⁾, nous montrent une affaire toujours pendante d'ailleurs et renvoyée de session en session, qui oppose le procureur de la communauté aux habitants sur le fait de « terres hermes et mal cultivées » ce qui était préjudiciable à Saint-André. Le procureur attaque aussi les Chastaing et les somme de « remettre en culture un tènement qui fut de feu Durand Martin et d'y faire résidence ».

En 1414, il y a 12 tenanciers seulement agissant isolément : aucune trace de communauté. Certains noms existant en 1347 ont disparu totalement : par exemple Bretonnia, Champselme, Vedris, Blanc, Maler. Le nom de Preveyrat n'est représenté que par Catherine, fille de Guillaume. Il est donc appelé à s'éteindre lui aussi. On peut écarter l'hypothèse à cette date d'une mutation des patronymes. D'ailleurs on retrouve beaucoup des noms disparus mentionnés dans le terrier, qui nous indique de qui proviennent les fonds des confessants. Il y a par contre, 8 noms nouveaux et certains confessants ne sont pas originaires de Bravant. L'un d'eux le déclare explicitement : il est natif du diocèse de Limoges et tient les biens de Guillaume Blanc avec lequel il n'a aucun lien de parenté apparente. Il s'agit donc d'un véritable immigrant (à Olby il y a eu un second immigrant limousin à cette époque). Les autres ont pu venir de localités, plus proches et relativement épargnées. Certains tenanciers concentrent les ténements de plusieurs personnes (par exemple, Pierre Chambige, ceux de Pierre Roche et de Jean Durand et Ber-

(1) St-A. 16 B 85 et 37 A 3.

(2) St-A. 31 A 5.

nard Vedris; Ponce Pecoil a les biens de Pierre Alemand et Gérard, Jean, Étienne et autre Jean, Durand et Guillaume Bretonnia).

Du moins Bravant a-t-il survécu à la crise. Par contre, disparaît à cette époque le village voisin de Vanges. Vanges était situé au-dessus de Bravant à 865 mètres, c'était donc une position avancée de l'occupation humaine. Son emplacement peut être repéré actuellement par une convergence de chemins qui ne s'expliquerait pas autrement et l'on retrouve encore des murs de pierre dessinant vaguement des cases carrées ou rectangulaires. Il ne nous a pas été possible de fouiller nous-même à cet endroit, mais dans un texte datant du XVIII^e siècle, qui était une étude sur l'emplacement du lieu marqué *Ubirum* dans la table de Peutinger ⁽¹⁾. On peut lire :

« Ce que j'ai dit des ruines d'un hameau appelé Vohanges exige une très légère discussion car, avant d'avoir bien établi et constaté le trajet de la voie romaine, j'avais considéré que ce hameau situé à l'Orient et à peu de distance d'Olby pouvait concourir à peu près avec la distance de 9 lieues gauloises où la carte place l'*Ubirum*. Je crus devoir examiner ces ruines avec attention et prendre des renseignements sur cet endroit qui relève de la terre de Cordès. Je trouvai ces ruines renfermées dans un petit espace, la construction étant celle des bâtisses ordinaires du pays et les matériaux de pierres brutes et informes sans aucun rapport avec les constructions antiques. M. Crangier, avocat à Riom et seigneur de Cordès, eut la bonté de me communiquer ce que ses titres portent relativement à ces ruines. Il en résulte qu'elles proviennent d'un simple hameau, qui paraît avoir été abandonné vers le milieu du XIV^e siècle. Un titre de 1406 contenant une concession faite de ce ténement par le seigneur de Cordès à des habitants de Bravant, hameau peu éloigné, porte qu'il y avait dans cet endroit des bâtiments alors en masures; aujourd'hui on va, lorsqu'on veut bâtir, prendre dans ces ruines les pierres qui paraissent les plus grosses et les meilleures. M. le curé d'Olby y trouva en 1767 deux pièces d'anciennes monnaies d'argent, auxquelles il me parut très attaché lorsqu'il me les fit voir; elles pouvaient valoir chacune environ 16 sous de notre monnaie, l'une avait pour légende *Philippus Rex*; l'autre qui me parut du même temps était illisible. Je crus reconnaître dans l'une et dans l'autre de ces monnaies celles qui furent frappées sous le règne de Philippe le Valois, mort en 1360. »

Ce texte concorde avec les renseignements que nous fournit le fonds de Saint-André; un texte de 1307 donne pour confin d'une terre du terroir de sous Vanges le champ des Ayrals de Vanges ⁽²⁾.

(1) PASUMOT, *Dissertation sur la position d'un ancien lieu appelé Ubirum*.

(2) St-A. 25 B 63.

En 1331, nous trouvons la dernière mention de la villa de Vanges, le terme de villa impliquant des habitants ⁽¹⁾.

En 1427, les religieux de Saint-André, qui possédaient eux aussi une partie de Vanges, accensent à un habitant de Ceysat « un manse appelé de Vangheas, avec ses maisons granges, horts, près, terres et autres appartenances pour 2 setiers seigle et 1 setier avoine et 10 fols » et en outre, promesse « d'édifier, tenir et réparer les maisons et granges » ⁽²⁾.

Saint-André cherche donc à faire revivre Vanges, à obtenir la réinstallation d'habitants. Mais cette première tentative semble avoir très vite avorté, puisque dans un censier de 1430 ⁽³⁾ on voit indiquer sous le titre « Recepta apud Vangheas » les habitants de Bravant pour 13 sous 2 setiers seigle 1 d'avoine et 1 géline. En surcharge est indiqué « modo garabot ». De fait, dans le terrier de 1478, les Garabot ont à cens un certain nombre de fonds ou terrains de Vanges, notamment un chezal (c'est-à-dire un bâtiment en ruine) et un jardin qui témoignent de l'ancien habitat. Mais l'homme ne se réinstallera plus à Vanges. Au XVII^e siècle ce n'est plus qu'un nom de terroir.

C'est un net exemple du recul de l'homme par rapport au début du XIV^e siècle et il n'est pas le seul dans la région des Dômes.

A partir du début du XV^e siècle commence une croissance démographique que l'on peut mesurer grâce à deux terriers de 1478 ⁽⁴⁾ et 1544 ⁽⁵⁾.

Dans le terrier de 1478, il y a 21 reconnaissances faites par des habitants de Bravant, plus 2 déclarations faites par des femmes seules — donc 23 au total. Mais certains déclarent pour leurs frères ou autres parents (6 dans le cas extrême) avec lesquels ils forment des communautés. Il y a donc 38 hommes mentionnés dans le terrier. Il est vraisemblable qu'il ne s'agit que des adultes.

Si l'on examine les noms de famille on constate que les changements sont très faibles par rapport à 1414. Seulement 2 noms nouveaux : Tournadre et Randanne (dont les biens sont venus d'Agnès Roche), et 3 noms de 1414 ont disparu.

Si le nombre de déclarations a beaucoup augmenté c'est parce que les familles de 1414 ont beaucoup de représentants. Certains se voient d'ailleurs attribuer un surnom pour pouvoir être distingués de leurs homonymes.

(1) St-A. 29 C 172.

(2) St-A. 1 B 4, fol. 28.

(3) St-A. 14 B².

(4) St-A. 1 B 5.

(5) St-A. 4 A 3.

En 1544, le nombre des déclarants chefs d'exploitation est de 30 plus une veuve, soit 31 au total. Parmi eux des représentants de communautés familiales (6 membres pour une). On dispose d'une autre liste des chefs d'exploitation de Bravant grâce à l'acense collective du patural du Mauzat. Les noms à quelques exceptions sont les mêmes (on peut supposer que ce n'est pas le même membre de la communauté qui s'est présenté), on trouve le même chiffre de 30.

D'autre part, certains habitants ne tiennent que des maisons sans terres, ni prés : 4 sont dans ce cas, plus une veuve. Au total, on a : 51 hommes mentionnés. L'examen des noms de famille nous montre 4 noms nouveaux (et 3 d'entre eux s'expliquent par mariage avec une fille de Bravant).

Des noms de 1414, un autre a disparu : Ceysat. Par contre, on compte 10 Garabon, 9 Roche, 9 Clermont.

Au XVII^e siècle, les documents deviennent plus nombreux et plus divers.

Les documents du fisc seigneurial ne comportent pas de terriers mais sont cependant importants. Un des plus explicites est un partage de cens fait en 1642 ⁽¹⁾. Ces cens étaient en effet en pagésies ». Les habitants précisent alors la part des cens que doit payer chacun d'eux. Nous avons une liste de 36 habitants (dont des chefs de communauté), plus 3 femmes; 39 au total possèdent donc un bien mais qui peut n'être qu'une maison. C'est à peine plus qu'en 1544 : 39 déclarants contre 36.

Les assises de justice de Bravant, dont il reste les registres pour les années 1626-1638 ⁽²⁾, nous donnent aussi des listes d'habitants. En effet, une fois par an, « les sujets justiciables de M. l'abbé devaient se présenter afin de reconnaître qu'ils ressortent de la justice de Saint-André », sous peine d'amende. Les consuls devaient rapporter les rôles de tailles qui servaient donc de base pour la vérification des absences.

Il ne devait venir qu'un représentant par famille ou même par communauté. On a, en effet, le cas d'un habitant porté sur la liste, mais dont le nom est barré avec la mention : « Commun avec X et compris sous le nom de X ».

En 1626 : 32 noms; 1627 : 32; 1628 : 43; 1631 : 26; 1632 : 34; 1633 : 30; 1630 : 34; 1635 : 34; 1638 : 34.

La moyenne est donc légèrement au-dessus de 30, mais avec des

⁽¹⁾ St-A. 14 A 9.

⁽²⁾ St-A. 31 A 4.

mutations assez brusques. Le chiffre très bas de 1631 est facile à expliquer et montre que ces listes ne sont pas arbitraires, en effet il y a eu cette année une grave épidémie dans la région d'Olby. Dans le chiffre très fort de 1628, il faut noter qu'il y a une proportion exceptionnelle de femmes : 3 veuves et 4 filles.

Plus tard, les religieux ont établi en 1678 ⁽¹⁾ un tableau des terres de Bravant qui leur paient la percière (34 possédants). Pour la même année, nous avons le rôle de la taille de la paroisse d'Olby ⁽²⁾. On a 42 cotes de taille, dont 9 payées par des femmes; certaines sont de pauvres veuves, comme Marie Barias qui ne paie que 55 sous, mais une autre est à la tête d'une grosse exploitation payant 100 livres; 8 taillables n'ont donc pas de terre à eux, mais un est métayer.

On peut donc admettre que la population a continué d'augmenter à Bravant et qu'elle est légèrement plus nombreuse qu'en 1544, mais pas beaucoup plus, car les communautés familiales sont moins nombreuses et restreintes généralement à deux ménages.

Les registres paroissiaux ne nous apportent pas grand-chose encore qu'il soit généralement précisé de quel hameau d'Olby sont les naissances ou décès. En année normale, les baptêmes l'emportent nettement sur les sépultures, mais les décès d'enfants n'étaient pas mentionnés. Ils révèlent surtout l'existence de crises démographiques, dont celle de 1694. Cette année là, après la mauvaise récolte de 1693, on compte 43 décès pour l'ensemble de la paroisse d'Olby dont 14 en juin, 7 en juillet et 11 en août, c'est-à-dire au moment de la soudure, alors que la moyenne des décès des années précédentes était de 15 par an.

Or une enquête fut ordonnée en octobre 1693 par le roi pour déterminer dans chaque paroisse les ressources en blé et le nombre des habitants ⁽³⁾. L'enquête a été faite très consciencieusement en Auvergne et elle est heureusement conservée. A Olby, elle commence par une déclaration du vicaire évaluant la totalité des habitants de la paroisse à 497 communicants et 228 non communicants, soit un total de 725 habitants. D'autre part, les enquêteurs vont dans chaque maison et donnent le nombre des personnes de la maison, sans doute sur la foi des chefs de famille. On peut soupçonner ces derniers de grossir un peu les chiffres pour apitoyer sur leur sort, car presque tous déclarent n'avoir rien cueilli : cependant, on arrive ainsi à un total de 694 personnes soit un peu moins que la déclaration du vicaire. Bravant, selon ces déclarations, compte pour sa

(1) St-A. 6 A 1, p. 2571 et 2593.

(2) St-A. 29 A 5.

(3) Arch. dép. Puy-de-Dôme, C 16.

part 168 habitants. Ce chiffre reçoit une confirmation en ce sens que Bravant représenterait presque le quart de la population paroissiale : or au premier recensement, en 1836, Bravant représentait 24, 23 % des habitants d'Olby, soit 230 sur 962. Entre la population de 1693 et celle de 1836 l'augmentation serait de 38 % pour un siècle et demi environ.

Mais ce chiffre de 168 habitants ne marquait-il pas lui-même un recul sur le début du XVII^e siècle? Comment faut-il comprendre le fait qu'il n'y a que 27 foyers indiqués dans l'enquête, alors qu'en 1678 on trouvait 42 cotes de tailles? Sans doute plusieurs personnes pouvaient vivre dans la même maison et payer séparément leur taille. Cependant la liève des cens des années 1683-1688 ⁽¹⁾ nous donne 26 possédants, plus quatre métairies, dont les tenanciers peuvent être aussi des possédants. Celle de 1688-1693 indique 22 possédants plus quatre métairies ⁽²⁾. Les tout petits fonds (chezal ou hort), marqués « hoirs Untel » et vraisemblablement sans tenancier, se multiplient. Il semble donc que la population était en voie de diminution.

Elle était, d'autre part, devenue plus mobile; on voit certains habitants émigrer : un nommé Antoine Roche, dont la famille s'est ruinée, part pour Paris en 1667 comme compagnon boulanger, et les religieux lui avancent de l'argent ⁽³⁾. Inversement des métayers viennent d'autres villages. Cette mobilité explique que l'on ne puisse plus raisonner sur les noms de famille : cependant les Clermont et Garabon continuent à dominer.

Ce fléchissement démographique se comprend si l'on examine rapidement la question des terres, question fondamentale puisque à peu près tous les habitants de Bravant vivaient de la terre, sauf au XVII^e siècle, un notaire et deux tisserands.

On ne peut avoir grande confiance dans les surfaces indiquées par les terriers; de plus les anciens terriers ne les indiquent pas toujours. Cependant, on constate qu'en 1478 le nombre des parcelles tenues à cens était de 175 parcelles en pré et de 49 en terre; en surface on aurait environ 145 œuvres de pré et 37 sétérées de terre (la sétérée vaut environ 38 ares l'œuvre étant égale ou légèrement inférieure). En 1544, le nombre des parcelles est de 124 en prés et de 104 en terre; en surface, 103 œuvres et 80 sétérées. En 1642, le nombre des prés est de 149 et 136 terres; en surface, 90 œuvres et 102 sété-

⁽¹⁾ St-A. 14 A 1²³.

⁽²⁾ St-A. 14 A 1²⁴.

⁽³⁾ St-A. 9 D 13.

rées. Qu'en conclure? Que la surface de la censive étant restée à peu près la même, beaucoup de parcelles en pré ont été transformées en terres, certainement pour faire face aux besoins alimentaires croissant d'une population croissante.

D'autre part, l'étendue moyenne des exploitations est en diminution assez nette. En 1544, les plus vastes exploitations sont des communautés de biens. L'une dispose de plus de 20 hectares, mais il y a aussi des habitants qui n'ont pas de fonds dans la seigneurie des religieux, et on peut douter qu'ils en aient beaucoup en dehors.

Un déséquilibre apparaît, et c'est lui (en liaison avec l'entrée du monde paysan dans le circuit commercial), qui va entraîner un mouvement de vente de terres très important à la fin du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e, perceptible grâce aux minutiers d'Olby et Bravant.

Les paysans vendent à d'autres paysans plus heureux, mais aussi à des bourgeois locaux ou Clermontois. Après leur réforme, les religieux se mettent eux-mêmes sur les rangs et se constituent un beau domaine d'une soixantaine d'hectares. Dans le tableau des terres labourables en 1678, aucun paysan n'a plus de 20 sétérées, alors que les religieux et les sieurs Boitte et Taravant ont plus de 60 sétérées. Pour les prés, on constate qu'en 1688 les paysans n'en ont plus que 26,7 %, mais les bourgeois en ont 43 % et les religieux 27,5 %. Ainsi les paysans ont-ils perdu une bonne partie du sol qu'en 1544 encore, ils étaient seuls à posséder. C'est là qu'il faut voir, sans doute, l'origine du déclin de la population dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Car les grands domaines ainsi créés et exploités en métairie, étaient moins peuplants que les « microfundia » paysans.

Comme l'industrie textile ne représentait pas grand-chose à Bravant, à la différence de certaines autres montagnes d'Auvergne, il est vraisemblable que l'émigration est apparue alors comme la seule solution. On la constate au XVIII^e siècle par le déséquilibre entre population féminine et masculine. En 1796, il y avait à Olby 329 hommes contre 443 femmes. Le nombre total n'étant guère supérieur à celui de 1693 : 772 contre un peu plus de 700. En 1836, la population est par contre nettement plus nombreuse : 962 habitants, ce qui peut s'expliquer par la fragmentation des grands domaines et par la révolution agricole.

Cette étude souligne l'importance de l'évolution démographique. Après le repli humain de la deuxième moitié du XIV^e siècle qui avait avantagé les paysans survivants, l'augmentation de la population aux XV^e et XVI^e siècles entraîne l'appauvrissement. Au XVII^e siècle, c'est l'obligation de vendre une terre si précieuse. C'est aussi l'arrêt

du progrès démographique dans une technique agricole figée depuis le Moyen Age. Les chiffres de population sont en dents de scie (épidémies, crises alimentaires, migrations). Malheureusement, on ne peut tirer des conclusions de la connaissance d'ailleurs imparfaite d'un seul village, mais je ne pense pas qu'en Auvergne on puisse trouver autant de renseignements pour beaucoup d'autres.